

## Modalités d'inscription post 3<sup>ème</sup> et post 2<sup>nde</sup> au sein du réseau Enseignement Catholique d'Ille-et-Vilaine

**Les demandes d'inscription entre établissements  
du réseau privé catholique ne sont pas gérées via Affelnet,  
mais par contact direct auprès des lycées privés.**

### Orientation post 3<sup>ème</sup> – Préconisations et repères

Période	Démarches des familles	Démarches des collèges	Démarches des lycées
Janvier-février	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de contact direct avec le lycée <i>pour préinscription</i></li> </ul>	Envoi à chaque lycée de la liste des élèves qui souhaitent s'y inscrire, avec avis provisoire d'orientation s'il existe	
Mars à mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôt du dossier de préinscription</li> </ul>	<p>Envoi à chaque lycée de la liste <i>actualisée</i> des élèves qui souhaitent s'y inscrire, avec avis provisoire d'orientation.</p> <p>Saisie sur Affelnet <b><u>uniquement</u></b> pour les élèves qui ont au moins un vœu dans le réseau public. Saisir <b><u>TOUS</u></b> les vœux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission régulière de l'information aux établissements d'origine sur l'état des préinscriptions et des décisions d'admission.</li> <li>Envoi aux familles de la <b><i>décision d'admission</i></b> (sous réserve de la décision d'orientation) <b><u>avant la clôture de la saisie des vœux sur Affelnet.</u></b></li> </ul>
Juin	Confirmation de l'inscription au lycée.	Envoi à chaque lycée de la liste des décisions d'orientation.	Communication entre collège et lycée sur d'éventuelles situations problématiques.

*Cette procédure est à destination des PP de 3<sup>ème</sup>, et plus largement de tous les acteurs de l'accompagnement à l'orientation de nos établissements.*

## Modalités d'inscription post 3<sup>ème</sup> et post 2<sup>nde</sup> au sein du réseau Enseignement Catholique d'Ille-et-Vilaine

**Les demandes d'inscription entre établissements  
du réseau privé catholique ne sont pas gérées via Affelnet,  
mais par contact direct auprès des lycées privés.**

### Orientation post 2<sup>nde</sup> - Repères et préconisations

Période	Démarches des familles	Démarches des collèges et lycées d'origine	Démarches des lycées d'accueil
Janvier-février	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de contact direct avec le lycée <i>pour préinscription.</i></li> </ul>	Envoi à chaque lycée de la liste des élèves qui souhaitent s'y inscrire, avec avis provisoire d'orientation s'il existe.	
Mars à mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôt du dossier de préinscription.</li> </ul>	<p>Envoi à chaque lycée de la liste <i>actualisée</i> des élèves qui souhaitent s'y inscrire, avec avis provisoire d'orientation.</p> <p>Saisie sur Affelnet <b><u>uniquement</u></b> pour les élèves qui souhaitent s'orienter dans le réseau public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission régulière de l'information aux établissements d'origine sur l'état des préinscription et des décisions d'admission.</li> <li>Envoi aux familles de la <b><i>décision d'admission</i></b> (sous réserve de la décision d'orientation) <b><u>avant la clôture de la saisie des vœux sur Affelnet.</u></b></li> </ul>
Juin	Confirmation de l'inscription au lycée d'accueil.	Envoi à chaque lycée de la liste des décisions d'orientation.	Communication entre établissements concernant d'éventuelles situations problématiques.

*Cette procédure est à destination des PP de 2<sup>nde</sup>, et plus largement de tous les acteurs de l'accompagnement à l'orientation de nos établissements.*